



<http://www.labatut09.fr/>
MAIRIE DE LABATUT

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09
- absents : 02
- exclus : 00

Date de convocation et
d'affichage :
30/11/2023

OBJET

Demande de subvention
DETR, FDAL, CCPAP FRI,
SDE09,
Création logement rue du
Midi – Projet 2

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
11 décembre 2023
et publication du
11 décembre 2023

*Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.*

Le secrétaire de séance


M Denis LEMOINE


Jean CRESPI

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean CRESPI, Le Maire.

Étaient présents : M CRESPI Jean, Mme PERIDON-GONZALEZ Janine, M BELBEZE Jean-Jacques, Mme CANCEL Émilie, Mme CARTAILLAC Aude, Mme PECCATTE Bernadette, Mme CARTAILLAC Aude, M LEMOINE Denis, M PEDOUSSAUD Jean, M PERROT Alain,

Étaient absents excusés : M VIDOTTO Matthieu, M DENOS Bernard,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M Denis LEMOINE a été nommé secrétaire.

M le Maire informe que le projet n°2, création d'un logement communal rue du Midi en vu de locatif, nécessite des demandes de subventions pour être réalisée.

Après prise de contact avec les différents organismes susceptibles de subventionner, M le Maire présente aux membres du conseil le plan de financement suivant :

Achat garage & terrain : 16 500.00€

Travaux de rénovation (dont architecte) : 167 000.00€

MONTANT HORS TAXE :		183 500.00 €
Subventions sollicitées :	Montant :	Pourcentage :
DETR	100 000.00€	54.50%
Région Occitanie	5 000.00€	2.72%
SDE 09	6 600.00€	3.60%
CCPAP	10 000.00€	5.45%
Département 09	22 025.00€	12.00%
Autofinancement	39 875.00€	21.73%
TOTAL	183 500.00€	100%

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à la mise en application

Pour extrait conforme

